

**Comité de la rémunération des procureurs  
aux poursuites criminelles et pénales**

2023 - 2027

Me Joëlle L'Heureux, présidente  
Me Yves Morin, Ad.E. ■ M. Gilles Paquin

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
(excluant les taxes)**

Catégories de dépenses	Période de décembre 2022 au 31 mars 2023	Période du 1 <sup>er</sup> avril 2023 au 30 septembre 2023
Honoraires, frais de déplacement et de séjour des membres du Comité	30 000 \$	160 000 \$
Honoraires et débours du secrétariat général	20 000 \$	120 000 \$
Honoraires et débours de l'expert	---	40 000 \$
Frais de sténographie	---	10 000 \$
Location de salles*	---	---
Fournitures et approvisionnement (reprographie)	---	5 000 \$
Révision linguistique	---	5 000 \$
Divers	---	5 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>345 000 \$</b>

\* Le Comité compte sur le fait que des salles seront mises à sa disposition gratuitement aux palais de justice de Montréal et/ou de Québec.